

Animateurs péri et extrascolaires

Vacataires

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Direction concernée

Direction de l'Éducation

Domaine d'activité

Education, animation

Poste ouvert aux

Vacataires

Vos missions

Missions principales

La Ville de Versailles recrute des animateurs horaires !

Vous aimez travailler auprès des enfants et contribuer à leur épanouissement ?

Rejoignez les équipes d'animation de la Ville de Versailles et participez à l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Missions sur les temps périscolaires :

- Pause méridienne : de 11h15 à 13h20
- Accueil du soir : de 16h15 à 18h00
- Étude surveillée : de 16h30 à 18h00 (Bac +2 requis)
- Accueil de loisirs du mercredi : de 7h30 à 18h30 (amplitude journalière de 9h30),
- Avec des temps de préparation les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h20 à 16h15

Missions sur les temps extrascolaires :

- Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (amplitude journalière de 9h30)

Venez participer à l'animation d'activités ludiques, éducatives et enrichissantes pour les enfants, de la maternelle à l'élémentaire, dans un cadre dynamique et bienveillant.

Rejoignez-nous et contribuez à faire des temps de loisirs des moments inoubliables pour les petits comme pour les grands !

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à : recrutementanimation@versailles.fr

Votre profil

Conditions d'emploi